

ASSOCIATION OBJECTIF HUNTER

Siret :453 747 354 000 18
 N° TVA intracommunautaire FR43453747354
 22 allée de Madrolles – 18120 Méreau

TARIFS 2009		EN EUROS	
		PRIX HT	PRIX TTC
PENSIONS	Boxe/mois	305.21	322
TVA à 5,5 %	Paddock -2 Repas /mois	235.07	248
	Paddock - 1 Repas /mois	189.57	200
	Poulain après sevrage Pré * /mois	189.57	200
	Poulinière non suivée Pré * /mois	200	211
	Poulinière suivée Pré * /mois	250.24	264
	Pension occasionnelle non nourri /jour	15.17	16
	Pension occasionnelle nourri/jour	19.91	21
TRAVAIL CHEVAUX	Séance Occasionnelle	10.43	11
TVA à 5,5 %	Séance pour Cheval Extérieur	18.01	19
	Forfait Travail Mois Complet (5 séances/semaine: travail ou cours)	160.19	169
LECONS	Forfait 10 Cours Collectifs/ propriétaires	102.37	108
TVA à 5,5 %	Forfait 10 Cours collectifs/cavaliers	132.7	140
COURS Particulier	1 ou 2 personnes		
TVA à 5,5 %	Propriétaire	15.17	16
	Cavalier	24.64	26
FORMULE LOCATION			
CHEVAL AU MOIS	Pension Complète	450.24	475
TVA à 5,5 %	cheval / box & ferrure à votre charge		
CONCOURS			
A la charge du propriétaire	Transport (TVA à 19,6 %) /km	0,34	0,36
	Monte F.Pasquier (TVA à 5,5 %) /parcours	10	10,55
	Coaching F.Pasquier (TVA à 5,5 %)/parcours	10	10,55
	Location boxe à l'extérieur	<i>remboursement à l'identique</i>	
	Engagements en concours	<i>remboursement à l'identique</i>	
	Gains en concours	<i>reversement à l'identique</i>	
Débouillage (1 mois)		500	527,50
Dépôt Vente/mois **		200	211

* nourriture & complément en fonction des besoins, boxe en hivers pour les poulinières et les foals -

** ferrure comprise – une commission de 15 % sera due sur la vente TTC.

Conditions générales de vente : Vermifuge, vaccination, matériel d'écurie, soins vétérinaires (...) à la charge du propriétaire. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. Le taux des pénalités de retard exigibles à compter du jour suivant la date de règlement est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.